

Association "Reconnaître le travail domestique –
régulariser les sans-papiers"

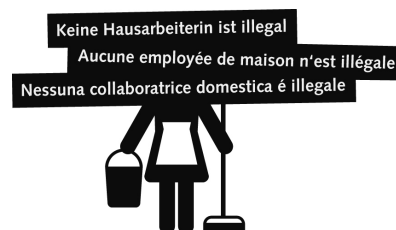
Kalkbreitestr. 8

8003 Zürich

079 260 89 22

PC/CP: 85 - 278410 – 5

www.aemni.ch



Rapport annuel 2013

Lancement de la campagne:

L'année 2013 a été marquée par le lancement et la mise en œuvre de la campagne pour la régularisation des employées domestiques sans-papiers en Suisse. L'élément clé de la campagne était la pétition. Jusqu'au lancement de la campagne, plus de 30 organisations différentes étaient devenues membres de l'association et un nombre important de personnalités connues a adhéré à la pétition en tant que premiers et premières signataires de cette dernière. A l'aide d'une action coup de poing sur le place fédérale lors de la session de printemps et d'une conférence de presse dans la salle de conférence du Palais Fédéral, la campagne ainsi que la pétition ont été lancées simultanément mi-mars. Dans un premier temps, la réaction a été décevante, puis, grâce aux nombreuses conférences tenues auprès des médias par M. Salvatore Pita, en sa qualité de directeur de campagne, le lancement ainsi que la pétition ont rencontré un plus large écho. De nombreux articles de presse dans plusieurs journaux, aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande ont été publiés. Des émissions à la radio ont été elles aussi diffusées sur cette thématique. Des dépliants ont également été imprimés, lesquels présentaient de manière brève et concise le contexte et les objectifs de la campagne. Des tabliers, boutons et des autocollants ont aussi été produits avec le logo afin d'attirer l'attention sur la campagne. Les sites internet www.khii.ch / www.aemni.ch / www.ncdei.ch ont été mis en ligne et ont régulièrement actualisés. Ils contiennent des informations sur les actions en cours, les discussions ainsi que les publications importantes, les bases légales et les résultats de recherches sur la problématique des employés domestiques sans-papiers ainsi que sur les possibilités de participer à la campagne.

Mise en œuvre de la campagne à l'échelle nationale:

L'objectif principal d'initier le débat sur la reconnaissance sociale et la valorisation du travail des employés domestiques a été atteint. De nombreux rapports dans des revues spécialisées et des périodiques destinés aux membres ont mis la campagne en lumière, ceux-ci représentant en moyenne la publication de quatre articles par mois dans les médias grand public.

Le concours d'art planifié, a eu lieu uniquement dans les catégories image et vidéo. Dans le cadre du concours d'art et de l'exposition qui s'en est suivie, le bureau pour l'égalité des sexes a été contacté et informé. La cérémonie de présentation et la remise des prix a eu lieu au cinéma RiffRaff à Zurich. Les résultats de ce concours ont été utilisés sous forme de cartes postales et de vidéos promotionnelles. Tous les documents et les informations sur l'exposition d'art se trouvent sur internet.

Au cours de l'année, nous sommes intervenus au niveau politique dans toute la Suisse, aussi bien au niveau local qu'au niveau régional. Déjà au début de l'été, une discussion avec la conseillère fédérale Mme Sommaruga avait lieu dans le cadre de la campagne. Dans le courant de l'année, des contacts ont été noués avec des parlementaires fédéraux étant prêts à agir sur le plan législatif. Cela vaut en particulier pour les autres objectifs principaux de la campagne, soit l'accès aux prud'hommes et la nécessité d'être affilié aux assurances sociales de base sans crainte d'expulsion ainsi qu'une décriminalisation des employées domestiques et de leurs employeurs.

La définition des objectifs secondaires nous a été bénéfique puisqu'ils ont fait réagir le Parlement jusque là resté hésitant voir négatif vis à vis de nos objectifs primaires. De plus nous avons porté l'attention sur la ratification de la convention n°189 de l'OIT, qui a eu un effet positif sur le lobbying: la problématique et la nécessité d'action ont été reconnues. Les membres de tous les partis, sauf celui de l'UDC nous ont assuré qu'ils soutiendront et défendront les principaux objectifs et les exigences découlant de la ratification de la Convention de l'OIT.

En outre, Andreas Rickenbacher, vice-président de la Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Economie Publique a tenu une réunion avec le gouvernement bernois le 23 août 2013. De même, des nombreuses discussions en relation avec nos objectifs de campagne ont lieu avec les partenaires concernés par les employés domestiques sans permis légal de séjour ainsi que les employeurs. Des solutions ont déjà été exposées lors de la conférence de lancement et communiquées à tous les niveaux au cours de la campagne.

Activités dans les régions:

Des campagnes médiatiques efficaces ont été organisées dans les différentes régions. Le 1er mai des actions et des stands liés à la campagne ont été présentés et des signatures ont été recueillies dans différentes villes. Le succès a été important à Zurich. L'atelier de théâtre pour le développement de l'intervention a connu un intérêt plus faible que prévu, mais les interventions dans les rues de Berne ont été remarquées. En février 2013 a également été fondé un groupe d'employés domestiques avec et sans permis de séjour, qui se réunit sur une base mensuelle et s'est engagé régionalement pour la campagne. A Bâle, Berne, Genève, Lucerne et Zurich, le film "Mama illegal" sur une employée domestique moldave à Vienne a été projeté. Dans le canton de Vaud les actions ont eu un grand succès ; environ un tiers des signatures pour la pétition ont été récoltées dans ce canton. Au Tessin, une démonstration dans les rues qui faisait référence aux employées domestiques sans permis légal de séjour a été retransmise par les médias.

Au niveau régional, les actions dans l'espace public ont eu lieu dans des villes comme Bâle et Zurich, où les tabliers de la campagne ont été noués à des statues, répondant ainsi à l'intérêt public. A Berne, le théâtre de la ville a donné un cours intitulé "La proie humaine", sur lequel notre troupe de théâtre «Les Desperate Houseworker" pouvait aussi participer. A Genève diverses actions ont atteint également une bonne couverture médiatique. A Bâle est sorti en mai 2013 le livre de Pierre-Alain Niklaus « Pas appelé(e)s et pourtant demandé(e)s – des sans-papiers travaillant dans des foyers privés suisses ». Au canton de Vaud une motion parlementaire a été déposée. Enfin à Berne, Bâle, Zurich, Genève et au canton de Vaud des entretiens avec des représentants du gouvernement cantonal et parlementaire ont eu lieu.

Aperçu 2014:

La campagne s'est bien déroulée en 2013 et s'est achevée en mars 2014 avec la soumission de la pétition signée par 21'875 personnes au Conseil Fédéral. Elle sera poursuivie avec des demandes légales au niveau fédéral et régional, pour mettre en œuvre les objectifs primaires ayant pour but d'améliorer la situation juridique du statut de résidence des employés domestiques sans-papiers.

Elisabeth Joris

Présidente de l'association „ Reconnaître le travail domestique –régulariser les sans-papiers »

Zurich, mai 2014